EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2. Mmes CHAPON, GUILLAUME, VIGNAL et M. BOHELAY ne prennent part ni au débat, ni au vote.

SUBVENTIONS AFFECTEES A DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-EDUCATIVES

En accord avec votre commission, il vous est demandé, de bien vouloir attribuer les subventions affectées suivantes :

Association CONCORDIA : 10 450 euros

Depuis 1993, l'association CONCORDIA organise des Chantiers Internationaux de Jeunes Bénévoles en juillet et en août sur les côtes de Clermont-Chanturgue.

Ces chantiers sont des travaux de débroussaillage et de défrichage des chemins d'accès à ces sites et de reconstruction des murs existants, afin de valoriser les atouts de ce secteur classé sur une partie « Natura 2000 » pour son intérêt faunistique et floristique.

La Ville soutient le projet et apporte une aide financière et matérielle à l'association

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes : 117 000 euros

Le CPIE s'inscrit dans une démarche globale d'éducation. Il développe des approches variées et accessibles à tous aussi bien en ce qui concerne l'environnement naturel qu'urbain.

Le CPIE organise des animations à thématique environnementale, notamment des stages de découverte de jardinage biologique et d'éco-construction. Il propose également des animations en direction des enfants dispensées au sein des classes primaires de la Ville pendant le temps scolaire sur les thèmes de la géologie, du volcanisme, de la Faune et de la Flore, des Arts et Nature, des déchets, du patrimoine…

Enfin l'association développe un projet de « centre de ressources » spécialisé sur la connaissance des espaces urbains et péri-urbains, de l'éco-construction et sur l'éducation à l'environnement, en lien avec l'Union Régionale des CPIE.

Amicale Laïque Chanteranne : 4 250 euros

L'association propose des activités éducatives, sociales, récréatives et sportives. Elle offre divers ateliers (peinture sur soie, couture, musique, randonnées …) dont les adhésions sont accessibles à tous.

L'Amicale laïque compte 272 adhérents.

Neyrat Amilclub : 7 100 euros

L'association compte environ 245 adhérents répartis sur dix sections (les cartes, la couture, le scrabble, la danse, la gymnastique, le judo, la natation). Elle a aussi mis en place cette année une section yoga et anglais.

Outre le judo qui est la section la plus importante de l'Amilclub, la section de randonnée pédestre est en progression. Des randonnées sont organisées le dimanche après-midi et en journée pendant la période estivale. Chaque sortie comprend entre 25 et 30 participants

F.J.E.P. La Plaine : 22 490 euros

Le FJEP a pour principale activité un atelier permettant l'apprentissage de la musique. Il fait découvrir aux jeunes les musiques modernes et leur donne la possibilité de se rencontrer pour partager diverses expériences (répétitions en groupes, productions artistiques…)

Le FJEP accueille également toutes les personnes désireuses de partager des activités récréatives, éducatives, sociales et sportives.

Il compte 178 adhérents.

Amicale Laïque la Glacière-Jean Butez : 16 690 euros

L'Amicale Laïque la Glacière-Jean Butez compte 595 adhérents avec 18 activités pour les adultes et 5 pour les enfants. Son centre de loisirs sans hébergement en grande progression fonctionne désormais en journée.

Elle assure le lien social entre l'école et les enseignants, les parents d'élèves et les habitants du quartier. Elle organise également différentes manifestations : brocantes, spectacles de théâtre, randonnées familiales, fête de l'amicale et fête de l'école…

Mille Club Galaxie Fontgième : 10350 euros

Des bénévoles gèrent, au sein de cette association, des activités sociales, de loisirs et récréatives dans des locaux mis à disposition par la Municipalité. Elle compte 520 adhérents avec un effectif très important pour les cours de gymnastique.

Afin de présenter les diverses réalisations des ateliers artistiques, une journée portes ouvertes est organisée chaque année pendant le mois de Mai et une représentation de la section « théâtre enfants » est présentée aux parents et aux adhérents.

La Gauthière Culture et Loisirs : 7 750 euros

L'association implantée dans un secteur classé en ZEP propose des activités culturelles, sportives et de loisirs, tant aux adultes qu'aux enfants.

Elle travaille en étroite collaboration avec l'Ecole Charles Perrault et l'association Jeunesse et Horizons, en proposant aux parents les mêmes sorties que celles effectuées par les enfants dans le cadre scolaire pour permettre un dialogue parents-enfants. L'activité encadrée par une assistante d'éducation et une personne de l'association se concrétise par l'élaboration de carnets de voyages.

La Gauthière Culture et Loisirs compte 203 adhérents.

Association Sportive Champratel : 5 000 euros

L'ASC implantée dans les quartiers Nord où elle développe des actions en privilégiant un travail en partenariat avec les acteurs de ce secteur.

Elle propose un centre de loisirs sans hébergement en direction des 6/12 ans fonctionnant toute l'année scolaire et pendant les vacances scolaires sauf au mois d'août. L'association a pour but de développer des actions en direction des enfants et de favoriser leur épanouissement en associant les parents.

L'association conduit aussi des actions d'insertion sociale en faveur des adultes et participe activement à la vie du quartier en étant présente dans les manifestations et actions de Champratel (carnaval, fête de quartier…)

Association Radio Campus : 22 000 euros

Cette association est une radio libre qui a pour but de promouvoir l'information de proximité. Elle couvre les événements et manifestations culturelles et économiques organisés par les acteurs locaux, associatifs ou institutionnels, en réalisant des reportages, des émissions en direct ou en relayant simplement les informations fournies.

Dans le cadre de son développement à trois ans (2005-2007), cette radio s'est appliqué à remplir des objectifs ayant pour but la pérennisation et l'épanouissement de l'association.

Elle anime également des ateliers d'initiation aux techniques radiophoniques et des visites pédagogiques de la radio avec la présentation du fonctionnement, et des animations de découverte comme la réalisation d'une émission de radio, l'enregistrement d'un spot ou d'un jingle…

PEP 63 : 5000 euros

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Puy-de-Dôme a pour objectif de lutter contre l'exclusion des enfants handicapés ou en difficulté sociale .

L'association inscrit son action autour de quatre valeurs fondamentales :
- citoyenneté et démocratie
- éducation de tous les jeunes
- laïcité
- solidarité

L'objectif de l'association est d'instituer et de développer la solidarité entre les écoliers, leurs parents et leurs enseignants, de contribuer à l'éducation et à la formation des enfants, des jeunes et, le cas échéant, des adultes.

Association Centre de Loisirs des Jeunes de la Police Nationale : 7 900 euros

Le Centre de Loisirs de la Police Nationale accueille, depuis 1991, une centaine de jeunes des quartiers Nord de la Ville. Il est à noter que ce nombre n'englobe pas les jeunes fréquentant le centre par l'intermédiaire des associations de quartiers.

Il est animé par des fonctionnaires du Commissariat Central de Police, spécialement détachés pour cette mission, qui proposent régulièrement des activités individuelles, comme le tennis de table et la moto tout-terrain et des sports collectifs.

L' association organise des activités plein air et des mini séjours à la mer et à la montagne et participe également, en partenariat avec le collège Gérard Philippe, à la formation du Brevet de Sécurité Routière.

Fédération des Associations Laïques : 17 000 euros

La Fédération des Associations Laïques du Puy de Dôme est un des acteurs, sur le territoire de la commune, de la mise en œuvre de la politique publique d'éducation, d'action culturelle, sportive et sociale.

Elle favorise la création d'associations locales et regroupe les associations laïques et d'éducation populaire. Elles sont 512 adhérentes à cette fédération.

La FAL dispose d'un secteur culturel qui agit auprès du jeune public, pour permettre un accès à la culture à tous. Elle travaille en accompagnant ses associations dans leurs projets culturels et également avec le public scolaire et les centres de loisirs.

OS CAMPONESES MINHOTOS : 10 000 euros

Cette association fondée en 1980 perpétue les coutumes et traditions portugaises. Elle organise des centaines de spectacles en France et à l'étranger de danses folkloriques rapides et rythmées accompagnées du son des castagnettes et d'autres instruments, de costumes colorés et des chants de la ville de Guimarès (Portugal).

L'association organise et participe activement, déjà depuis plusieurs années à des évènements incontournables pour la communauté portugaises clermontoise et également pour les habitants de la région, notamment la Fête de la Saint Jean, regroupant des milliers de personnes à Clermont-Ferrand. Mais aussi le festival de la chanson portugaise, l'élection de Miss Portugal en Auvergne…

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/12/07

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint

Alain MARTINET